

AKTO à la rencontre des partenaires sociaux de ses branches à la Réunion : les enjeux de formation et d'emploi au cœur des échanges

Saint-Denis, le 06 novembre 2024. **La délégation d'AKTO, composée de Laurent Barthélemy, président, Raphael CACCIA, membre du Bureau représentant Jean Hédou, le vice-président, accompagnés par Valérie Sort, directrice générale d'AKTO, est venu à la rencontre des partenaires sociaux régionaux représentants des branches au sein du Conseil d'Orientation Paritaire (COP), ce mardi 5 novembre. À cette occasion, Florence Del Bel Belluz (MEDEF) et Jean Marie BILLAUD (CFDT) ont mené les échanges et débats sur les principaux enjeux du territoire réunionnais en matière d'emploi et de formation dans les secteurs des services relevant d'AKTO.**

Le COP de la Réunion, qui rassemble les partenaires sociaux représentants des branches des services relevant d'AKTO a été mis en place en 2021 afin d'identifier les besoins spécifiques de formation, de qualification et d'emploi des entreprises et des salariés de l'île. Il vise à partager le bilan des actions réalisées par l'équipe de conseil, de gestion et d'experts de 22 personnes sur le territoire. L'occasion aussi de dresser les pistes d'actions et de partenariat à même de répondre aux enjeux démographiques et de l'emploi des jeunes, ainsi qu'aux problématiques de recrutement sur des métiers clés. Les initiatives territoriales menées sur la maîtrise des compétences de base permettant d'améliorer l'accès à la formation et à la qualification ont également été abordées.

Afin de renforcer son impact, la délégation paritaire saisit également l'opportunité de ce déplacement pour échanger avec le Conseil régional de la Réunion et le Régiment du service militaire adapté (RSMA).

Une population jeune, une offre de formation très restreinte

En 2021, 30 % des habitants de l'île avaient moins de 20 ans, faisant de la Réunion l'un des territoires français les plus jeunes. Un quart des jeunes n'étaient ni en emploi, ni en études, ni en formation. Cela s'explique notamment par une faible offre de formation sur le territoire, mais également par un marché du travail restreint et un taux de chômage élevé par rapport à la moyenne nationale (19 % au 4ème trimestre 2024 vs 7,5 % au national).

Dans ce contexte, les branches relevant d'AKTO présentes à la Réunion sont confrontées à des tensions fortes ou très fortes d'emplois, sur leurs métiers clés :

- La branche Prévention, sécurité : Agent de Prévention Sécurité (APS), Agent de Sécurité cynophile (ASC)
- La branche Hôtel, cafés, restaurants : Femme de chambre, Cuisinier, Commis de cuisine, Serveur en salle, Réceptionnistes, Agent polyvalent de maintenance
- La branche Propreté et services : Agent d'hygiène et de Propreté
- La branche Restauration rapide : Equipier Polyvalent de Restauration Rapide

- La branche Travail temporaire : BTP - maçon coffreur, maçon VRD; Industrie - canalisateur, soudeur; Logistique - préparateur de commandes; Grande distribution - employé commercial

Nécessité de renforcer le tutorat et la transmission des savoirs en entreprise, ainsi que l'accès aux compétences de base

Beaucoup de personnes à la Réunion font également face à des problèmes de maîtrise des compétences de base (lire, écrire, compter, savoir utiliser les outils numériques, etc.), ce qui limite leur capacité à accéder à la formation, trouver ou rester dans l'emploi. Selon l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), 14 % des jeunes réunionnais âgés de 16-25 ans font face à des difficultés dans la maîtrise des savoir-faire de base.

Par ailleurs, les entreprises du territoire sont en majorité des TPE ou micro-entreprises et ont donc particulièrement besoin qu'AKTO leur apporte un conseil et un soutien régulier : clarification des besoins en emploi et en formation, identification des organismes de formation, gestion des dossiers, organisation de la mobilité des salariés, des demandeurs d'emploi, des formateurs...

Afin de répondre à ces enjeux, AKTO met en place une série d'actions spécifiques adaptées aux besoins propres des entreprises et des actifs de la Réunion

Associé à ses partenaires, AKTO renforce son action sur des axes essentiels :

- **La promotion des métiers** des branches des services en s'appuyant sur des partenaires tels que LADOM, Transition Pro ou l'APEC. Ce soutien aux métiers en tension se fait principalement à travers **la valorisation de l'alternance**, un véritable levier de montée en compétences et de formation. L'opération Apprentiscène, qui vise à valoriser les métiers des branches d'AKTO, l'apprentissage et l'alternance par le théâtre, a permis la sécurisation de parcours en alternance de plusieurs jeunes réunionnais en 2024.
- **Renforcer les actions qui concourent à l'insertion professionnelle des jeunes, des publics défavorisés et des personnes en situation de handicap**, avec notamment des partenariats avec l'Agefiph et la Mission Locale. En 2024, AKTO a ainsi organisé un atelier AKTIV'Alternance dédié au handicap avec l'Agefiph, afin de sensibiliser et d'outiller les CFA de la Réunion pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap et faciliter leur accès à la formation.
- **La mobilité ultramarine des apprentis et des salariés** afin de faciliter l'accès à la formation et ainsi répondre aux enjeux de formations des entreprises réunionnaises, en s'appuyant sur des partenaires tels que France Travail, Missions locales, E2C ou RSMA. Les bénéficiaires du dispositif de formation Sécurit'Elles porté par AKTO, dont l'objectif est de former des femmes au métier d'agent de sécurité à la Réunion pour répondre au double enjeu de recrutement et de féminisation de la branche de la prévention et sécurité, font partie des publics ayant bénéficié de cette mobilité ultramarine. Un groupe de femmes en formation dans le cadre de ce projet a ainsi pu effectuer une partie de sa formation à Beauvais, dans l'hexagone. A la suite à cette formation, 90 % des candidates ont obtenu la certification d'agent de sécurité, et 79 % d'entre elles étaient en emploi dans les 3 mois suivant la formation.

La rencontre avec le **Conseil régional** a été l'occasion de partager le bilan très positif de la Convention d'objectifs et de moyens entre la région Réunion et AKTO, en matière de développement de l'apprentissage notamment et d'évoquer le renouvellement de ce partenariat pour 2025-27.

Le 23 mai 2024, AKTO a signé un accord-cadre national avec le Service militaire adapté pour donner des atouts aux jeunes dans les territoires ultramarins. L'objectif est de leur permettre une inclusion durable dans l'emploi et la réalisation de leur projet de vie. **Ce partenariat est appelé à être décliné à la Réunion dans le cadre de la convention territoriale signée le 04 novembre 2024.**

A l'appui de son organisation territoriale, AKTO a pu démultiplier l'impact de son action à la Réunion en 2023-2024

Pour mieux répondre aux enjeux propres à la Réunion en termes de formation et d'accès à l'emploi, AKTO s'appuie sur **22 collaborateurs, organisés autour de trois pôles d'activité dédiés axes prioritaires d'intervention** :

- Un pôle Conseil animé par 7 conseillers,
- Un pôle Alternances et projets,
- Un pôle Gestion administrative.

En 2023, l'action d'AKTO a porté ses fruits auprès de ses bénéficiaires. Elle a permis :

- La formation de 6784 salariés stagiaires,
- Le financement de 4082 contrats d'apprentissage au sein des entreprises locales,
- L'accompagnement et le conseil à travers le diagnostic Flash de 258 entreprises et la mise en place de la prestation conseil RH auprès de 23 entreprises.
- La formation de 220 demandeurs d'emplois dans le cadre de la POEC,

Tout au long de 2024, AKTO a continué à déployer des moyens permettant au 30 septembre :

- La formation de 3750 salariés stagiaires,
- Le financement de 2567 contrats d'apprentissage au sein des entreprises locales,
- L'accompagnement et le conseil à travers le diagnostic Flash de 275 entreprises et la mise en place de la prestation conseil RH auprès de 15 entreprises.
- La formation de 150 demandeurs d'emplois dans le cadre de la POEC et ACOS,

Un plan d'actions ambitieux en 2024 pour aller plus loin dans la réponse aux priorités des territoires

Afin de renforcer chaque année son action dans les territoires d'outre-mer et de garantir un accès équitable à la formation et à un emploi durable sur tout le territoire, le Conseil d'administration d'AKTO porte un plan d'actions ambitieux. Déployé en 2024, celui-ci est adapté aux besoins de chaque territoire, dont la Réunion. Il porte sur trois axes :

1. Répondre aux besoins de recrutement par le développement de l'alternance et la formation des demandeurs d'emploi ;
2. Soutenir les entreprises et les salariés face aux transformations
3. Faciliter l'accès à l'emploi des publics prioritaires

“Partout où il est présent, AKTO est au service de ses branches ressortissantes et s'appuie sur leurs recommandations. Ce déplacement à la Réunion permet de faire le bilan de notre action et de notre impact auprès des entreprises et des actifs du territoire, mais aussi et surtout d'échanger avec les partenaires sociaux pour que notre action s'inscrive dans leurs priorités. Nous sommes très heureux de participer au Conseil d'Orientation Paritaire de Réunion et de faire vivre le dialogue social.” déclare Laurent Barthélemy, président d'AKTO.

“L'engagement d'AKTO en faveur des salariés et des actifs des territoires ultramarins date de plus de 20 ans, historiquement porté par les ex OPCA dont il est issu. Le Conseil d'administration d'AKTO est fier de poursuivre cet engagement. Il est de notre devoir d'OPCO d'assurer à tous les salariés et les demandeurs d'emploi - où qu'ils soient, un accès équitable à la formation et à l'emploi.” conclut Raphael CACCIA, qui représente Jean Hédou, vice-président d'AKTO.

Contacts presse :

pierre-yves.galley@tbwa-corporate.com - 06 42 98 71 47

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences de 21 branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

AKTO accompagne 350 000 entreprises, parmi lesquelles 87 % de TPE et 4 Millions de salariés. En 2023, 135 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 534 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 21 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégué de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.